

Élections automne 2021

Message du président d'élections, M. Sylvio Côté

Voici les résultats des mises en candidatures aux postes du comité exécutif :

Les candidatures sont :

Au poste de président, une seule candidature en règle reçue, soit celle de M. Michel Picard. **Il est déclaré élu par acclamation.**

Au poste de secrétaire-trésorière, une seule candidature en règle reçue, soit celle de Mme Marlène Tourville. **Elle est déclarée élue par acclamation.**

Au poste de vice-président au secteur général et de l'adaptation scolaire, une seule candidature en règle reçue, soit celle de Mme Claudine Léveillée. **Elle est déclarée élue par acclamation.**

Au poste de vice-président au secteur des services de garde, deux candidatures en règle ont été reçues, soit celles de Mme Rachel Demers et de M. Adel Ben Mabrouk. **Il y aura donc élections à ce poste.**

Au poste de vice-président pour l'accréditation CSEM, deux candidatures en règle ont été reçues, soit celles de Mme Andrea Di Tomaso et de M. Paul Robichaud. **Il y aura donc élections à ce poste.**

Position du président d'élections :

Considérant le *Guide des élections 2021* sur le site de l'APPA qui précise ceci :

Les règles suivantes s'appliquent :

- *Le jeudi 21 octobre 2021 à midi est la date limite pour la réception des mises en candidature, comme prévu aux statuts et règlements ;*

(...)

Le président d'élections vous informe de ceci :

Il a été décidé que toutes les candidatures reçues avant le jeudi 21 octobre à midi seront considérées comme valides, à la condition qu'elles soient signées et appuyées par trois membres en règle pour chacune d'elles.